

Stage

Infos pratiques

- > ECTS : 1,5
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Philo, Info-Comm, Langages, Littératures & Arts du spectacle

Présentation

Réalisation d'un stage d'un volume de 30h minimum, dans un domaine du choix de l'étudiant en rapport avec la formation en Humanités.

L'inscription dans l'EC permet de bénéficier d'une convention de stage, obligatoire selon la législation.

L'étudiant mène d'abord sa recherche de stage, pour laquelle il peut demander conseil à l'enseignante responsable : Marie HUMEAU mhumeau@parisnanterre.fr

L'espace cours en ligne « Stage en Licence Humanités L2/L3 », accessible automatiquement via l'ENT, fournit des informations et des liens sur la procédure de convention de stage, et des pistes ou offres, et détaille les attentes pour l'évaluation.

Lorsqu'il/elle a trouvé un stage, l'étudiant.e doit :

- * en informer l'enseignant.e responsable de l'EC, qui sera aussi le référent pédagogique du stage
- * effectuer les démarches d'établissement d'une convention, décrites sur le site du Bureau des stages de l'université : voir les pages <https://etudiants.parisnanterre.fr/la-convention-de-stage-190583.kjsp> et <https://reseau.pro.parisnanterre.fr/index.php/page/rubrique/id/183>

Pour effectuer un stage dans l'enseignement primaire ou secondaire, il convient de choisir l'option SUFOM dans l'UE 1 Fondamentaux Humanités.

Attention : dans le cadre de l'option de spécialisation Journalisme, un stage est obligatoire à au moins l'un des deux semestres de L3 ; dans le cadre de l'option de

spécialisation Métiers du livre, un stage est obligatoire aux deux semestres.

Objectifs

L'EC Stage a pour but de permettre à l'étudiant.e, s'il/elle le désire, d'acquérir une première expérience du monde professionnel, et de se former à l'exercice de rapport de stage.

Évaluation

- * Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) : cet EC se valide au moyen d'un rapport de stage d'au moins 10 pages, à envoyer à l'enseignant.e responsable.
- * Régime dérogatoire session 1 : cet EC ne comportant pas de cours en présentiel, il n'est pas possible de le prendre en régime dérogatoire.

Session 2 dite de rattrapage : un rapport de stage d'au moins 10 pages, à envoyer à l'enseignant.e responsable.

Compétences visées

- savoir contacter des professionnel.le.s pour leur présenter un projet
- savoir rédiger et envoyer un CV et une lettre de motivation
- savoir s'intégrer aux codes et aux attentes d'un milieu professionnel
- être capable de faire et rédiger le bilan d'une première expérience dans un milieu professionnel

Ressources pédagogiques

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid32310/guide-pratique-des-stages-etudiants.html>

Contact(s)

> **Pauline Duchene**

Responsable pédagogique
p.duchene@parisnanterre.fr